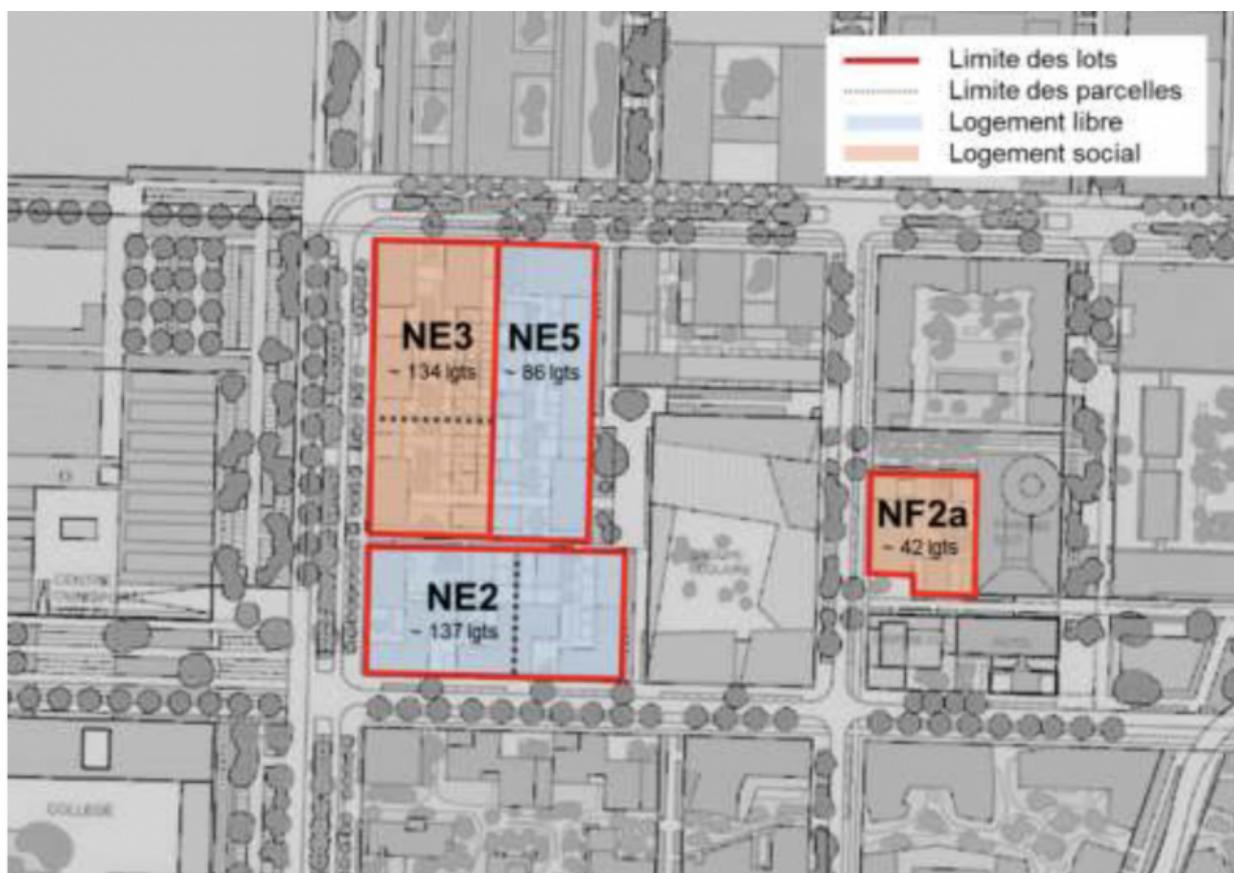

[Imprimer](#)

Paris-Saclay : deux marchés de maîtrise d'œuvre architecturale sur la ZAC de Moulon

Image

Suite aux consultations d'opérateurs lancées en juillet pour réaliser près de 400 logements sur la ZAC de Moulon, l'EPA Paris-Saclay recherche les architectes pour réaliser d'une part, les deux lots de logements sociaux, et d'autre part, ceux concernant les logements libres. Réponse le 7 octobre pour le premier programme et le 31 octobre pour le second.

Le quartier de la ZAC de Moulon est l'un des deux principaux quartiers qui constituent le campus urbain, sur la frange sud du plateau de Saclay. La ZAC s'étend sur 337 hectares sur trois communes : Gif-sur-Yvette, Orsay et Saint-Aubin. Afin de poursuivre la réalisation du nouveau cœur de quartier mixte sur le campus urbain de Paris-Saclay, à l'ouest de la ZAC de Moulon, l'EPA Paris-Saclay a lancé en mai 2019 trois consultations en vue d'une cession de charges foncières, pour un programme de logements d'environ 28 000 m² de surface de plancher (SDP), soit environ 400 logements dont 176 sociaux. Le lot NE2 comprend 137 logements libres (environ 9 600 m² SDP), le lot NE5 86 logements libres (environ 6 000 m² SDP) et les lots NE3 et NF2a l'ensemble des logements sociaux (environ 12 400 m² SDP).



Consultation restreinte début 2020

Chacune de ces consultations se déroule en deux phases successives : sélection des opérateurs (en cours) suivie d'une phase de sélection des maîtres d'œuvre sur chacun des lots. Pour cette dernière, un APC (appel public à la concurrence) pour les trois lots de logement social est en cours jusqu'au 7 octobre 2019, et un appel à manifestations d'intérêt pour les deux lots de logement libre vient d'être lancé par l'EPA.

Ainsi, l'AMI accessible, jusqu'au 31 octobre 2019, s'adresse « aux architectes souhaitant être référencés par l'établissement public d'aménagement, en partenariat avec la ville de Gif-sur-Yvette et la communauté d'agglomération Paris-Saclay, sur une liste établie pour les deux consultations de logement libre sur les lots NE2 et NE5 », précise le maître d'ouvrage. Les opérateurs lauréats organiseront en début d'année 2020 des consultations restreintes sur esquisse avec des candidats référencés sur cette liste, en lien avec l'EPA Paris-Saclay.

Habiter et exemplarité environnementale

Le dossier rappelle que ces consultations s'articulent autour de deux axes : habiter et exemplarité environnementale, pour lesquels l'EPA a formulé les ambitions suivantes :

- une offre attractive pour l'installation de familles au sein d'un nouveau quartier de Gif-sur-Yvette, en proposant une offre qualitativement adaptée aux besoins avec une majorité de grands logements et avec des prix de sortie attractifs ;
- une diversité des modes d'habiter, adaptée à la diversité des attentes des futurs habitants ;
- une exemplarité dans la conception des logements et des espaces communs du programme. Les opérateurs développeront une approche ambitieuse sur les qualités spatiales des logements, les typologies, les espaces partagés, la qualité et la durabilité des matériaux ;
- la flexibilité et la modularité : ces enjeux seront intégrés dès la conception et alimenteront les propositions sur les modes constructifs ;
- l'exemplarité environnementale notamment en termes d'impact carbone.